RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

PARCOURS N° 1 : LA SÉCURISATION MÉDICAMENTEUSE S'ORGANISE DEPUIS L'HÔPITAL DE JOUR VERS LA VILLE

Professionnels de l'établissement de santé : médecin de l'HDJ, pharmacien hospitalier, infirmier de l'HDJ, IDEC et IPA

1 Demande de conciliation médicamenteuse

Tous les professionnels pouvant être impliqués dans la prise de rendez-vous

2 Programmation de la venue du patient

Professionnels de santé de l'HDJ

Injection

3 Conciliation médicamenteuse associée ou non à un bilan de médication **en amont de l'injection d'anticancéreux en HDJ**

MON ESPACE SANTÉ

4 Transmission des informations concernant les traitements

Professionnels de santé exerçant en ville (médecin traitant, pharmacien d'officine, préparateur, etc.)

5 Si besoin, le bilan médicamenteux est complété

MON ESPACE SANTÉ

6 Suivi du patient

Source : Sécurisation médicamenteuse des patients traités par anticancéreux injectables en hôpital de jour d'oncologie-hématologie / Référentiel organisationnel, collection « Recommandations et référentiels », Institut national du cancer, novembre 2024.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

PARCOURS N° 2 : LA SÉCURISATION MÉDICAMENTEUSE S'ORGANISE DEPUIS LA VILLE VERS L'HÔPITAL DE JOUR

Professionnels de l'établissement de santé : médecin de l'HDJ, pharmacien hospitalier, infirmier de l'HDJ, IDEC et IPA

Pharmacien d'officine, préparateur en pharmacie d'officine

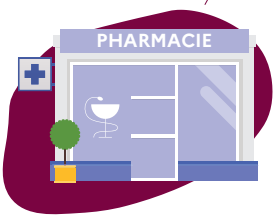

1 Demande de conciliation médicamenteuse

2 Programmation de la venue du patient pour la conciliation médicamenteuse en officine

3 Conciliation médicamenteuse du patient

4 Transmission des informations concernant les traitements

Professionnels de santé de l'HDJ

Injection

5 Si besoin, le bilan médicamenteux est complété. Le pharmacien hospitalier peut réaliser un bilan de médication **avant l'injection d'anticancéreux**

6 Transmission des informations portant sur les traitements administrés en HDJ aux professionnels de ville

Professionnels de santé exerçant en ville (médecin traitant, pharmacien d'officine, préparateur, etc.)

7 Si besoin, le bilan médicamenteux est complété

8 Suivi du patient

Source : Sécurisation médicamenteuse des patients traités par anticancéreux injectables en hôpital de jour d'oncologie-hématologie / Référentiel organisationnel, collection « Recommandations et référentiels », Institut national du cancer, novembre 2024.